

GROUPE

POLYHANDICAP

FRANCE

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante:
ACTIONS DE FORMATION

2025

**29ème colloque
annuel**

**Lundi 23 juin
&
Mardi 24 juin**

sur site et en visioconférence

**POLYHANDICAP
ET
APPRENTISSAGES**

Maison des Associations

10, rue des Terres au Curé

75013 Paris

✓ Groupe Polyhandicap France
11 bis, rue Théodore de Banville
75017 PARIS
Tél : 09 53 66 97 39
gpf.secretariat@free.fr

Informations & inscriptions

✓ www.gpf.asso.fr
✓ <https://groupe-polyhandicap-france-2.s2.yapla.com/fr/event-78842>

N° déclaration activité : 11752871075

Les personnes polyhandicapées, trop longtemps qualifiées d'encéphalopathes, d'arriérées profondes, ont été pendant des décennies ceux pour qui il n'y avait rien à faire. Puis elles ont été, grâce aux pionniers comme Elisabeth Zucman, Stanislas Tomkiewicz, tirées de l'ombre, enfin reconnues dans leur pleine humanité. Avec les annexes 24 ter de la loi d'orientation de 1975, les enfants ont peu à peu traversé la zone de non droit des «inéducatibles» jusqu'à voir reconnues leurs capacités cognitives, notamment à travers les travaux de Régine Scelles.

Aujourd'hui le Groupe Polyhandicap France vous propose une réflexion et des exemples concrets sur les apprentissages. Quelles sont les possibilités pour les personnes polyhandicapées de repousser sans cesse les limites de l'horizon contraint auquel on les cantonne si l'on ne se donne pas la peine d'aller à leur rencontre pour les faire progresser? C'est à nous, parents et professionnels qui les accompagnons, de discerner et de faire faire émerger leurs compétences, dont nous savons bien qu'elles ne se révèlent pas ou peu spontanément et qu'il faut aller les chercher pour les mettre en lumière...

C'est la «présomption de compétences» dont parle Martin Caouette sur laquelle nous parions, qui, avec et malgré les limites qu'impose le handicap, nous invite à discerner les capacités, les facultés d'apprentissage que nous découvrons chaque jour un peu plus avec émerveillement chez les personnes polyhandicapées.

Encore faut-il rendre ces possibilités d'apprentissages accessibles, quelles que soient les possibilités, quel que soit l'âge, quel que soit le passé ou le défaut d'apprentissages de la personne à laquelle on s'adresse.

De cette acquisition de compétences, la première et la plus importante est bien sûr la communication au sens le plus large du terme, de la communication corporelle la plus élémentaire jusqu'à l'usage, pour ceux qui le peuvent, des outils numériques les plus sophistiqués, en passant par les moyens plus traditionnels de pictogrammes, d'images, de photos, de signes...

Les apprentissages scolaires représentent une véritable révolution puisqu'à peine un quart des enfants polyhandicapés bénéficient d'une scolarisation adaptée, et parfois à peine plus d'une heure par semaine. Même si le socle de ces apprentissages est souvent celui des apprentissages premiers indispensables, il demeure aussi large et varié que les profils de polyhandicap.

Et puis, bien sûr, ces acquisitions ne se bornent pas à l'âge scolaire, il y a tous les autres apprentissages, dont la poursuite n'est pas toujours assurée à l'âge adulte alors qu'ils sont indispensables tout au long de la vie et contribuent largement à l'épanouissement de chaque personne, quelle que soit la complexité et la sévérité du handicap avec lequel elle vit. Nous n'avons de cesse d'élargir, encore et toujours, l'accès à des connaissances et à une compréhension du monde toujours plus grandes.

Et enfin, on peut aussi réfléchir aux connaissances que nous-mêmes recevons de la part des personnes polyhandicapées que nous pensons accompagner.

Et si c'étaient-elles qui nous faisaient faire les plus grands progrès dans notre compréhension du Monde ?? Le paradoxe n'est qu'apparent.

9h00

Ouverture du colloque et présentation du thème

Marie-Christine Tezenas - Présidente du GPF

CE QUE LES PERSONNES POLYHANDICAPÉES NOUS APPRENNENT

9h20

Intervention d'un philosophe

Fabrice Gzil - Co-directeur de l'Espace Ethique Ile-de-France

9h50

Témoignage de professionnels

Nathalie Skrzypczak - directrice adjointe à l'EEAP Les Chrysalides - APF France handicap Amiens

PAUSE 10 minutes

10h45

Témoignage d'une famille

Jean, Valérie et Louise Cheneau

11h45

Échanges avec la salle**DEJEUNER LIBRE**

14h00

A quoi servent les apprentissages et que recouvrent-ils ?

Intervenant en attente de confirmation

14h40

La vie quotidienne comme support d'apprentissage

Catherine Maurice - psychologue et formatrice en stimulation basale

PAUSE 10 minutes

15h30

Soutenir l'apprentissage, la découverte et le jeu chez la personne polyhandicapée

Geneviève Petitpierre - Docteure en pédagogie spécialisée, Master en psychologie clinique et développementale

16h10

Communication Alternative Améliorée : l'importance de la posture et du désir de communiquer

Dominique Crunelle - Docteure en science de l'éducation, créatrice du dispositif CHESSEP

16h50

Échanges avec la salle

9h00

Introduction de la thématique de la journée

9h10

L'évaluation comme prérequis : où en est la personne ?

Lorène Guenot - orthophoniste EEAP Les Mésanges APEI Chambéry

9h50

La scolarisation des enfants polyhandicapés

Esther Atlan - Maîtresse de conférence INSEI

PAUSE 10 minutes

10h40

Scolarisation multimodale, interne et externalisée

Professionnels ASEI - en attente de confirmation

11h30

Table ronde : Mise en commun et circulation des outils d'apprentissage : échanges entre parents et professionnelsMarie-France Leman - parent et un professionnel - en attente de confirmation
Alice Moity - parent et un professionnel - en attente de confirmation

12h15

BUFFET - Cocktail déjeunatoire**ENJEUX ET DÉFIS DE LA POURSUITE DES APPRENTISSAGES À L'ÂGE ADULTE**

13h30

Introduction du thème

Dr Pierre Chanseau - directeur médical Fondation John Bost et parents de résidents à la fondation

14h20

Table rondeSabine Dos Santos - chargée de mission CAA - CESAP
Tifenn Le Roux - psychologue clinicienne - MAS les Mesnuls - Les Tout Petits
Emeline Dejean de La Batie - kinésithérapeute, Caroline Loizeau - psychomotricienne, Claudia Diyakoudi - AMP, coordinatrice- MAS les Amis de Claire - Association AK/NDJ**PAUSE 10 minutes****DEUX THÈMES À EXPLORER :**

15h50

L'Éducation thérapeutique appliquée au polyhandicap

Dr Adélaïde Brosseau-Beauvir - coordinatrice de centre de référence DI et polyhandicap Brest

16h20

L'Éducation à la vie affective et sexuelle

Introduction : Dr Pierre Ancet - professeur de philosophie du handicap - en attente de confirmation

Suite : professionnel du CRPGE - Centre de Ressources Polyhandicap Grand Est

16h50

Conclusion

Pré-requis

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre ce que la notion d'apprentissage recouvre dans le champ du polyhandicap,
- Adapter l'apprentissage aux caractéristiques spécifiques des enfants et des adultes polyhandicapés,
- Identifier les conditions propices pour mettre en place des activités d'apprentissage,
- S'approprier les méthodes et les outils adaptés aux personnes polyhandicapées,
- Travailler en équipe entre professionnels de différentes disciplines et associer les familles pour ajuster au mieux l'accompagnement de la personne,
- Mettre en place une transmission des outils d'apprentissages,
- Apprendre à conserver et à développer les acquis tout au long de la vie.

Moyens pédagogiques

Diffusion en présentiel et en visioconférence simultanée avec enregistrement pour pérennisation en vidéo enregistrée, documentation, films, présentation par des spécialistes du polyhandicap de cas cliniques, témoignages. Nos formations sont construites à partir d'éléments théoriques et issus du terrain, recommandations de bonnes pratiques professionnelles, partages d'expériences, expériences validées, innovantes.

Méthodes pédagogiques

Communications, apports théoriques, tables rondes, temps d'échanges.

Intervenants

Philosophe, professeurs d'université, formateurs, chercheurs, professionnels du médico-social et du sanitaire (directeurs et professionnels de terrain, médecins), parents.

Modalités d'évaluation

Enquête de satisfaction en fin de prestation auprès des participants. Evaluation postérieure par les directeurs d'établissements ou de services de l'amélioration des pratiques professionnelles.

Publics concernés

- Professionnels du secteur médico-social (directeurs d'établissement, chefs de services, AMP, éducateurs spécialisés, éducateurs jeunes enfants...) possédant un diplôme d'État et professionnels diplômés du secteur sanitaire (médecins, infirmiers, aides-soignantes, psychologues) et personnels paramédicaux (kinésithérapeutes, psychomotriciens, ergothérapeutes) accompagnant des personnes polyhandicapées,
- Étudiants qui envisagent une formation qualifiante dans le secteur médico-social, sanitaire ou d'accompagnement de personnes en situation de polyhandicap,
- Parents et familles d'enfants, adolescents et adultes polyhandicapés.

Accessibilité

Pour toute question relative aux conditions d'accueil et d'accès (locaux, adaptation des moyens de prestations), merci de nous contacter.

Contact : gpf.secretariat@free.fr

Groupe Polyhandicap France

11 bis, rue Théodore de Banville - 75017 Paris